



Affiché le 28 JUIL. 2025
Certifié exécutoire le 28 JUIL. 2025

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 juillet 2025
Sous la présidence de Jean-Luc PICARD, maire

N° 20250703 – Renaturation de la place du Carouge. Demande de subvention au titre du Fonds Vert.

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 18
Nombre de procurations : 1
Nombre de votants : 19
Date de convocation : 10 juillet 2025

Présents : PICARD Jean-Luc, RENOUD Bruno, MERLIN Béatrice, BURTIN Christian, DUBOIS Nathalie, MICHON Yves, ANDRÉ Nicolas, BOUILLOUX Didier, DAUJAT Samuel FAVIER Jean-Louis, FLOUR Sylvie, HAMEL Philippe, HENRI Nadine, HEUZÉ Guillaume, JAILLET Aurélie, PUVILLAND Marie-Laure, THÊTE Patrice, TISSOT Stéphanie

Excusée : PEULET Sylvie

Secrétaire de séance : Nicolas ANDRÉ

EXPOSÉ

Le maire rappelle au conseil municipal le projet de travaux de la place du Carouge. Il présente au conseil municipal un avant-projet des travaux de réorganisation des espaces publics de la place, le coût estimatif ainsi que le plan de financement.

Le projet comprend le réaménagement et la renaturation des espaces publics.

Le coût de ces travaux est estimé à 1 515 438,64 € HT.

Le maire propose de solliciter une aide au titre du « Fonds Vert » selon le plan de financement suivant :

Financement		
Libellé	Montant	
	Investissements structurants	transition écologique
PET 2	189 000 €	
Région	130 000 €	20 000 €
Département	150 000 €	60 000 €
Europe	50 000 €	20 000 €
Fond vert	25 000 €	100 000 €
Agence de l'eau	30 000 €	20 000 €
Autofinancement	602 626 €	118 812 €
TOTAL	1 176 626 €	338 812 €

Le conseil municipal, après délibération,
A l'unanimité,

APPROUVE le projet de réaménagement et renaturation de la place du Carouge pour un montant estimatif global de 1 515 438,64 € HT.

DONNE tous pouvoirs au maire pour solliciter une aide au titre du « Fonds Vert » pour un montant de 125 000 €

Ainsi fait et délibéré les mêmes jours mois an que ci-dessus.

Le secrétaire,

Le maire,

